



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 63723

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. La ministre a récemment annoncé une entrée en vigueur de la loi sur la réforme de la dépendance « au milieu de l'année 2015 » et non au 1er janvier 2015 comme annoncé par le précédent Gouvernement. Le projet de loi est pourtant prêt depuis plusieurs mois et discuté depuis sept ans. Ces attermolements sont de plus en plus inquiétants d'autant que le contexte économique et fiscal fait apparaître une forte aggravation des inégalités chez les personnes âgées qui représentent plus de 17,5 % de notre population. Aussi il lui demande s'il est envisagé un calendrier précis pour répondre à ce flou injustifié d'agenda concernant le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement.

Texte de la réponse

Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 17 septembre 2014 et par le Sénat le 19 mars 2015. La navette parlementaire se poursuit et le texte reviendra prochainement à l'Assemblée nationale. Ainsi que le Premier ministre l'a annoncé, le texte sera adopté en 2015 et son entrée en vigueur pleine et entière aura lieu le 1er janvier 2016. Parallèlement à la discussion parlementaire, le travail de préparation des dispositions réglementaires a en effet débuté afin que la mise en oeuvre de la loi s'effectue sans délai supplémentaire.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63723

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Famille, personnes âgées et autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 septembre 2014](#), page 7524

Réponse publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4334